



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

**RÉSOLUTION AGA-2018-09-22/16**  
**Reconnaissance des Tables des préfets**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec doit agir en cohérence avec la nouvelle gouvernance de proximité assumée par les municipalités locales et les municipalités régionales de comté (MRC);

**CONSIDÉRANT QUE**, malgré la disparition des Conférences régionales des élus (CRÉ), la majorité des ministères ont maintenu l'échelon de la région administrative pour établir et déployer leurs politiques;

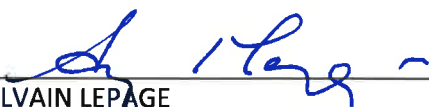
**CONSIDÉRANT QUE** les Tables des préfets doivent être reconnues comme étant le lieu où sera discuté le déploiement des politiques et programmes afin que ceux-ci soient adaptés à la réalité de la région et en cohérence avec les priorités et enjeux de celle-ci;

**Il est proposé par : Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau**  
**Et appuyé par : M. Luc Desjardins, maire de Ripon**

**DE DEMANDER** au futur gouvernement du Québec de reconnaître les Tables des préfets, ou l'instance régionale déterminée par chacune des régions, comme étant les interlocutrices des ministères et organismes gouvernementaux appelés à intervenir dans chaque région.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2018-09-20/16 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018.

  
\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEPAGE

Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

  
\_\_\_\_\_  
Date